CANADA RÉGIE DE L'ÉNERGIE PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL CAUSE ANNUELLE DE GAZIFÈRE INC. (Phase 2 - Cause tarifaire 2013 de Gazifère DOSSIER R-3793-2012 Inc.) PHASE 2 GAZIFÈRE INC. Demanderesse -et-STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.) -et-L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (AQLPA) Intervenantes

ERRATUM AU RAPPORT C-SÉ-AQLPA-0016, SÉ-AQLPA-2 DOC.1, INTITULÉ ÉTUDE DE LA DEMANDE TARIFAIRE 2013 DE GAZIFÈRE PAR JACQUES FONTAINE CONSULTANT EN ÉNERGIE

Le rapport C-SÉ-AQLPA-0016, SÉ-AQLPA-2 Doc.1 est rectifié comme suit :

En page 5, au centre de la page, enlever la dernière phrase avant le début de la citation (commençant par «Gazifère inc. vise désormais…»).
En page 6, enlever la dernière phrase de la citation (sans enlever la note infrapaginale) Puis enlever le mot <i>«Or,»</i> immédiatement après la citation.